



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Consultation CROUS : une précarité marquée par des inégalités pour les étudiant·e·s sages-femmes

À Paris, le 10 Janvier 2024

Depuis des années, l'ANESF et l'ensemble des fédérations étudiantes alertent sur la précarité étudiante grandissante. Malheureusement, le constat est déplorable : trop peu de prise en compte des besoins des étudiant·e·s dans les politiques publiques. Les services des CROUS, censés être un rempart face à cette pauvreté marquée, souffrent malheureusement de manques de moyens pour pallier aux problématiques existantes. Au-delà des difficultés inhérentes aux services du CROUS, les étudiant·e·s sages-femmes subissent une pression financière d'autant plus importante en raison du manque d'accès à ces services. **Éloignement géographique du lieu de formation et des stages, bourses différentes des autres étudiant·e·s, accès aux logements non prioritaires**, autant de facteurs qui précarisent les étudiant·e·s sages-femmes entravant ainsi leur réussite académique ou leur émancipation.

Dans ce contexte, la **FAGE** (Fédération des Associations Générales Étudiantes) a mené une **consultation étudiante** permettant de recueillir pour chaque filière et territoire les problématiques principales. Sans surprise, la précarité des étudiant·e·s sages-femmes et les difficultés surajoutées à cette filière sont mises en lumière. Tout d'abord, 80% des étudiant·e·s sages-femmes répondant·e·s ne connaissent pas les aides sociales du CROUS, et 35% ne pensaient pas avoir droit à un logement CROUS ou ont essayé d'y avoir accès sans succès. **Pour plus de 20% des étudiant·e·s sages-femmes boursier·ère·s, l'accès aux repas des restaurants universitaires à 1€ n'est pas possible**, marquant encore une fois les inégalités majeures de traitement pour cette filière, et une mise en danger associée.

Les étudiant·e·s sages-femmes représentent une population déjà très précarisée, avec un nombre de boursier·ère·s supérieur au chiffre moyen, et surtout des aides pour les stages inadaptées aux conditions. C'est ainsi, selon l'enquête logement-transport de l'ANESF, **plus de 4500km par an** qui sont parcourus en moyenne pour se rendre en stage, sans aucune aide ni valorisation en 1er cycle, et avec une indemnité de 2ème cycle en décalage total avec la réalité de terrain vécue par ces étudiant·e·s.

Afin de remédier à cela, l'ANESF et son réseau demandent :

- d'avancer les processus **d'intégration universitaire** et de **transfert des compétences** des régions vers les CROUS ;
- Un accès pour les étudiant·e·s sages-femmes à des **indemnités kilométriques dès le 1er cycle, et à frais réel** ;
- Une **revalorisation** du **statut d'étudiant·e hospitalier·ère**, à hauteur de **15%** du plafond minimal de la sécurité sociale, comme les autres étudiant·e·s de l'ESR ;
- Une **réforme structurelle des bourses sur critères sociaux**, incluant les étudiant·e·s sages-femmes et permettant une réelle émancipation.

Suzanne NIJDAM  
Porte-parole  
06.46.68.58.62  
porteparole@anesf.com

Robin SANTAMARIA  
VP Affaires Sociales  
06.47.33.35.41  
affairesociales@anesf.com

L'ANESF est membre de la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes)